



Compte-rendu CSE de la réunion du 23 et 24 avril 2025

Au menu du jour

Une charge de travail en hausse sur tous les périmètres sauf en Normandie et particulièrement à Cléon. La CGT demande un plan d'action depuis plusieurs mois et à ce jour la seule action de la Direction c'est le jeu de chaises musicales entre les directeurs sans aucun résultat sur l'activité à Cléon !!!!

CEGID

Depuis le CSE de février la Direction n'est pas en mesure de nous présenter la situation économique et financière de l'entreprise.

Après nous avoir annoncé la disponibilité des résultats en avril, aujourd'hui la Direction repousse à juillet voire août, si tout va bien !!!

C'est inadmissible et dangereux de piloter une entreprise à l'aveugle, pour rappel lors de la mise en place de SAP la direction avait égaré environ 27 millions d'euros dans l'industrie !!!



Information et Consultation du CSE :

Petit rappel, c'est la loi qui impose d'informer et de consulter le CSE sur certains points.

- **Le CSE a rendu un avis favorable** pour le déménagement des bureaux de Petite Synthe vers l'atelier de St Pol pour le bien-être des salariés. La CGT a demandé lors des travaux de mise en conformité du site de tenir compte de l'amélioration des conditions de travail afin que les salariés puissent travailler dans de bonnes conditions été comme hiver.



- **Le CSE a rendu un avis défavorable :**

- ↗ **Sur la fermeture de Tartas**
- ↗ **Sur la fermeture de St Louis de Montferrand**

Car il s'agit une nouvelle fois d'une perte de compétences avec des salariés qui préfère quitter l'entreprise ainsi que l'abandon d'un outil de travail sur un bassin d'emploi.



Et pendant ce temps-là l'entreprise investi environ **10 millions d'euros pour acquérir une filiale, la société MERCIER** qui est ni plus ni moins qu'un **atelier d'usinage et mécano-soudure** alors que pour l'industrie ils ferment nos ateliers les uns derrière les autres et peinent à investir dans ceux qu'ils veulent garder !!!

- **Le CSE a refusé de rendre un avis sur l'arrêt de l'activité thermique** puisque la Direction ne fait pas le travail afin de trouver des solutions pour repositionner chaque salarié.
- **Le CSE a rendu un avis défavorable pour le licenciement pour inaptitude** d'un salarié car **la seule solution trouvée par l'entreprise après avoir sacrifié sa santé au travail c'est la sortie !!!**

Congés Payés suite à un arrêt maladie :

Suite à un arrêt de la Cour de cassation de septembre 2023, la CGT vous rappelle que pour récupérer vos jours de CP perdus lorsque vous étiez en arrêt maladie avant juin 2023, c'est à vous de faire une feuille de réclamation auprès d'ENDEL.

Si vous avez besoin n'hésitez pas à demander conseil à vos élus locaux.

DIP (Direction Ingénierie de Projet anciennement DMO)

Trois ans après la promesse du PDG M. LIAS de créer un « DMO industrie ». DIP n'est toujours pas opérationnel pour nous accompagner dans le développement de projets dimensionnants entre 1 à 10 millions d'euros !!!

Maladie Professionnelle et AT :



La direction a un service spécialisé pour contester toutes les demandes de maladie professionnelle et souvent les accidents du travail.

C'est pour cela que vos élus à travers les enquêtes vous aident à faire reconnaître la pénibilité de nos métiers et la maladie professionnelle ou accident du travail.

N'hésitez pas à demander conseil à vos élus locaux pour vous appuyer dans vos démarches.

Une communication spécifique sur le sujet AT/MP suivra dans les prochaines semaines.

Harmonisation des primes :

Suite à l'inégalité de traitement entre les salariés travaillant sur les mêmes chantiers, la CGT a demandé l'harmonisation des primes dans l'industrie, Le Président du CSE nous a répondu que le CODIR ENDEL refusait cette harmonisation.

DIVERS



Note aux encadrants, le PDG change d'arguments ; lors de la NAO 2025 celui-ci négociait à la baisse en déclarant :

- « Nous en avons assez fait pour la base et vous seriez surpris de voir les fiches de paie !! »
- « Les assimilés-cadres mangent dans toutes les gamelles avec le 13^{ème} mois plus la prime variable !!! »

Nous ne reviendrons pas sur les propos tenus envers les cadres, suite à notre demande de leur attribuer un 13^{ème} mois car les propos tenus étaient ambigus et nous tenons à rester factuel néanmoins ses propos n'étaient guère plus élogieux...



N'hésitez pas à remonter vos remarques aux élus locaux CGT, nous sommes là pour vous représenter !

N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER

LE BLOG DE LA CGT : <http://www.cgt-endl-gdf-suez.com/>

Ou le Facebook ENDEL CSE Industrie et Energie

